

DOSSIER P8

La protection

contre les inondations se poursuit



RETOUR EN IMAGES

ACTUALITÉS

- Seniors** / Quarante bougies pour le Foyer des Retraités **P5**
- Sécurité** / La vidéoberbalisation en test à Lunel **P6**
- Développement durable** / Vente aux enchères : et de six ! **P6**
- Bilan** / Des journées du patrimoine très fréquentées **P7**
- Tous responsables** / Et vous, où jetterez-vous votre sapin ? **P7**

DOSSIER

La protection
contre les inondations se poursuit **P8-11**

EN ACTIONS

- Jeunesse** / Les adolescents au coeur des nouvelles activités **P2**
- Aménagement urbain** / Louis Abric, l'inauguration **P2**
- Portrait** / Le Cercle des nageurs de Lunel, une association pour tous ! **P3**
- Contrat de ville** / Tous mobilisés pour l'Accès à la culture **P14-15**

VIE MUNICIPALE

- Informations** / Conseil municipal **P16**
- Tribunes** / politiques **P16**

TEMPS LIBRE

- Festivités** / Lunel à l'heure de Noël... **P17**
- Inédit** / « Dis-moi oui », le salon du mariage **P18**
- Évènement** / Le trophée des champions **P19**
- Agenda** **P19**



Claude Arnaud
Maire de Lunel
Président de la CCPL

Humilité et action face au risque inondation

Devant les forces de la nature, la règle est, et reste, l'humilité. Notre ville a encore trop en mémoire les événements climatiques des années 2002, 2003 et 2005 pour ne pas en faire une règle d'or.

Mais l'humilité ne doit pas être une excuse à l'inaction. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé en 2004, avec mon équipe municipale, de faire établir un schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales qui sert de fil rouge à tous les travaux et actions réalisés à Lunel en matière de lutte contre les inondations.

La protection des Lunellois et de leurs biens est une de nos priorités. Depuis 2004, tous les aménagements hydrauliques effectués ont démontré leur efficacité : bassins de rétention de grande capacité, renforcement

des collecteurs d'eaux pluviales, modernisation des réseaux...

Nous avons également mis en place des outils de prévention et d'alerte de la population et mis en œuvre le Plan Communal de Sauvegarde avec la constitution d'une cellule de crise.

“ La digue de 2nd rang, une urgence absolue pour protéger les Lunellois. ”

Mais il reste encore tout de même de nombreux points à améliorer. La Ville doit continuer ses efforts conformément aux prescriptions du schéma directeur.

Concernant le Vidourle, si la digue de 1^{er} rang a bien été sécurisée, il reste à réaliser la digue de 2nd rang prévue dans le plan porté par l'EPTB Vidourle.

Sachant que le déversoir de Lunel, déjà en place, nous menace en permanence, la construction de la digue de 2nd rang est une urgence absolue afin de protéger les Lunellois contre les vidourlades. ■

lunel INFOS **n°6**
LE JOURNAL DE LA VILLE DE LUNEL nov.-déc. 2016

Directeur de la publication : Claude Arnaud / **Rédaction** : Service Communication / **Conception graphique** : scoopcommunication / **Mise en pages** : Service communication de Lunel / **Photos** : Service communication de Lunel - Frédéric Montandon - Fotolia / **Tirage** : 14 000 exemplaires / **Périodicité** : bimestriel / **Dépôt légal** : à parution / **ISSN** : 2491-0597 / **Éditeur** : Mairie de Lunel - 240 avenue Victor Hugo - CS 30403 - 34403 Lunel Cedex - Tél. : 04 67 87 83 00 - Courriel : mairie@ville-lunel.fr / **Impression** : Impact imprimerie / **Distribution** : Contacts.



Imprimé avec des encres végétales sur du papier 100% recyclé.

▼ Titi Robin Trio a investi la scène de la salle Georges Brassens le 8 octobre dernier.



ÉVÈNEMENT

La guitare à l'honneur

Plusieurs ateliers étaient organisés du 3 au 8 octobre 2016 à Lunel dans le cadre de la 21^{ème} édition des Internationales de la guitare. Destinés à tous les publics, les animations et ateliers ont particulièrement plu, à l'image de l'atelier de composition musicale sur le thème des animaux à l'École de musique ou encore les concerts de Titi Robin Trio et des Wackids.



▲ Instruments, composition & écriture à l'École de musique.

▼ Les Wackids ont enflammé le jeune public de la salle Georges Brassens.





Apprendre en s'amusant

▲ Dans le cadre du Contrat de Ville, le bus des Petits Débrouillards vient régulièrement dans le parc municipal pour réaliser des expériences avec les enfants.



Salon de la mobilité

▲ Ce salon était l'occasion de présenter au public de nouveaux moyens de transport, plus écologiques et plus ludiques.



Color Run : une pluie de couleurs sur les sportifs

◀ Environ 500 coureurs ont pris le départ de la première Color Run lunelloise le 9 octobre.

▼ Familiale et ludique, la Color Run a plu aussi bien aux enfants qu'aux plus grands.



SENIORS

Quarante bougies pour le Foyer des Retraités !

En novembre, le Foyer municipal des retraités fête ses 40 ans. Un événement marquant pour les Lunellois qui sera célébré comme il se doit.

inauguré en novembre 1976, le Foyer municipal des retraités souffle aujourd'hui ses 40 bougies. Depuis sa création, les retraités lunellois s'y retrouvent pour participer à de nombreuses animations et maintenir une vie sociale riche et attractive. Des activités manuelles, culturelles, sportives, sociales et intergénérationnelles rythment le quotidien de la structure qui accueille aujourd'hui 360 adhérents de Lunel, mais également des communes alentours. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2016, les retraités habitant la Communauté de Communes du Pays de Lunel peuvent également adhérer.

Une action large et diversifiée

Outre des activités régulières, le Foyer municipal des retraités propose également des événements plus ponctuels tels que des spectacles, des repas-dansants ou encore des voyages. Au-delà de la mission de divertissement qu'elle mène auprès des seniors, la structure met aussi en place des actions de prévention en terme de sécurité routière, de risques liés à la vie courante ou à la santé. Elle participe également à la Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées.

Le Foyer municipal des retraités a pris une place importante dans le quotidien des retraités du Pays de Lunel. Cet anniversaire sera suivi de bien belles et heureuses années encore ! ■



PROGRAMME DES FESTIVITÉS

À l'occasion des 40 ans du Foyer municipal des retraités, des animations ont été programmées du 14 au 19 novembre.

- **14/11 - 14 h** : grand spectacle de variétés.
Salle Georges Brassens.
- **15/11 - 15 h** : grand loto ouvert à tous.
Salle Georges Brassens.
- **16/11 - 12 h** : repas-dansant animé par l'orchestre Sergio Lorrente.
Salle Georges Brassens.
- **17/11 - 14 h** : concours de belote ouvert à tous.
Foyer municipal des retraités.
- **19/11 - 14 h 30** : grand spectacle de variétés avec les artistes Stéphane Lellouche et Douchka.
Salle Georges Brassens.
- **19/11 - 18 h** : cocktail musical et soirée dansante animés par Flora Événements.
Foyer municipal des retraités.



INFOS

Inscriptions : 04 67 87 83 99



▲ Spectacle pendant la Semaine Bleue 2016



▲ Séjour en Corse (sept. 2016) ▶



EN BREF

Un problème d'éclairage public ?

Pour améliorer l'efficacité et la rapidité du dépannage en matière d'éclairage public, le gestionnaire de la maintenance et de l'entretien des lampadaires et candélabres sur la commune, Allez & Cie, a mis en place un numéro vert et gratuit. Si un problème survient dans votre rue, n'appellez plus la mairie, mais contactez directement ce numéro vert : les équipes interviendront rapidement ! ■

INFOS+ 0 800 01 00 34

Élections présidentielles & législatives

Les inscriptions sur les listes électorales seront closes fin décembre 2016. Il est conseillé aux personnes qui doivent s'inscrire de réaliser cette formalité dès à présent :
- par correspondance en téléchargeant l'imprimé sur le site internet de la Ville de Lunel, rubrique "Services & démarches en ligne" et en joignant les justificatifs demandés,
- directement en mairie, bâtiment B, avec votre carte d'identité ou votre passeport en cours de validité, ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de trois mois. ■

INFOS+ 04 67 87 84 54

www.lunel.com

La vidéoverbalisation en test à Lunel

Utilisé à titre préventif et installé à titre expérimental, ce système permettra une meilleure gestion des points sensibles.

Testé dans différentes villes françaises, la vidéoverbalisation arrive également dans la cité pescalune. À titre expérimental, le dispositif sera mis en place en début d'année prochaine sur le boulevard Lafayette, au niveau de l'arrêt de bus. À cet endroit précis sont constatés de nombreux comportements illicites tels que des stationnements sur l'emplacement réservé aux bus. Ces véhicules se trouvent alors dans l'obligation de se garer en double-file, perturbant ainsi le trafic et mettant en danger leurs passagers, à commencer par les enfants qui montent et descendent des bus dans cette zone ou qui traversent la route pour rejoindre leurs établissements scolaires.

Un dispositif préventif

Dans ce cadre bien précis, la vidéoverbalisation aura donc un rôle préventif. D'ailleurs, la zone soumise à la vidéoverbalisation sera indiquée par



▲ La vidéoverbalisation testée sur un point précis.

des panneaux de signalisation, afin que tous les conducteurs en soient bien avertis.

À la fin de l'expérimentation, un bilan sera effectué sur son efficacité. Mais, dans tous les cas, il n'est pas envisagé une généralisation du système à l'ensemble de la commune. Le dispositif de vidéoverbalisation est avant tout destiné à un rôle de prévention et de dissuasion, sur des sites très ciblés. ■

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vente aux enchères : et de six !



La Ville de Lunel lance une sixième vente aux enchères de matériel réformé du 10 au 21 novembre 2016. Ainsi, le matériel qui ne sert plus ou n'est plus suffisamment performant pour les besoins de services est mis en vente sur le site spécialisé Agorastore. Inscrite dans une démarche de développement durable, cette nouvelle vente aux enchères permet de donner une deuxième vie aux meubles scolaires, matériel informatique ou véhicules. Vendus à des prix attractifs, les lots proposés peuvent également permettre à des personnes moins favorisées d'accéder à du matériel de qualité.

Un engagement récompensé

Lors des précédentes éditions, la municipalité s'est séparée de plus de 250 lots de marchandise devenus obsolètes et qui ont trouvé une seconde vie auprès d'associations, de particuliers ou d'entreprises. Devant l'engagement dont la Ville de Lunel fait preuve, le site internet Agorastore, spécialisé dans la vente aux enchères, a d'ailleurs décerné un diplôme de Vendeur d'argent 2015 en janvier dernier. Cette récompense a été attribuée en fonction du montant des ventes, ainsi que du nombre et de la variété de produits mis en vente. ■



INFOS

www.agorastore.fr/lunel
www.lunel.com
Tél. : 04 67 87 84 00

BILAN

Des Journées du Patrimoine très fréquentées

Les 17 et 18 septembre derniers avait lieu la 33^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine. Pour l'occasion, les sites touristiques lunellois ouvraient leurs portes. Le musée Médard a d'ailleurs battu son record de fréquentation avec 550 entrées enregistrées sur le week-end. Succès également remarquable du côté de l'Office du Tourisme du Pays de Lunel qui a comptabilisé 600 visiteurs au total. Huit visites guidées de la Tour des Prisons, trois du centre historique et trois de l'Arboretum ont d'ailleurs été organisées durant le week-end.

D'autres sites, plus intimistes, participaient également aux Journées du Patrimoine à l'image du Mas de Chambon. La majestueuse demeure du XVII^{ème} siècle permettait au public de visiter son parc entièrement réaménagé. De même, la chapelle des Pénitents Blancs de Lunel et le Jardin de l'Henry dévoilaient leurs secrets. Un beau bilan pour ces Journées Européennes du Patrimoine. Et pour ceux qui auraient manqué ces journées, certains de ces sites sont ouverts à l'année. Renseignez-vous auprès de l'Office de Tourisme (n° de téléphone ci-contre). ■

EN CHIFFRES



10 000

visiteurs

Depuis son ouverture en décembre 2013, le musée Médard de Lunel a reçu plus de 10 000 visiteurs des quatre coins du monde. Un couple norvégien s'est d'ailleurs proposé pour traduire la fiche de présentation du musée dans sa langue.

TOUS RESPONSABLES

Et vous, où jetterez-vous vos sapins ?

Le roi des forêts devient le centre des attentions en période de fête. Mais si les arbres artificiels retournent dans leurs cartons lorsque les festivités sont terminées, les Nordmann, Épicéa et autres espèces deviennent vite encombrantes pour leurs propriétaires.

La Communauté de communes du Pays de Lunel (CCPL) propose donc aux particuliers de déposer leurs arbres de Noël, dénués de leurs décorations, dans les déchèteries. Il sera alors transformé en compost. Et si vous ramenez votre sapin à la déchèterie de Lunel entre le 2 et le 14 janvier 2017, il vous sera offert, en échange, un sac de compost (dans la limite des stocks disponibles).

Par ailleurs, si vous ne pouvez vous déplacer,

une collecte est organisée jusqu'au 31 janvier 2017. Il vous suffit alors de prendre rendez-vous avec le service de collecte des déchets de la CCPL. ■

INFOS

Tél. : 0 800 34400 (CCPL - appel gratuit)



NUMÉROS UTILES

Mairie

04 67 87 83 00
mairie@ville-lunel.fr
www.lunel.com

Police Municipale

04 67 87 84 00

Pompiers

18 / 112

SAMU

15 / 115

Urgences

04 67 83 33 33

Hôpital de Lunel

04 67 87 71 00

Gendarmerie

Nationale

04 67 83 06 23

Action Sociale - CCAS

04 67 87 84 97

Maison de la Justice et du Droit

04 67 83 61 54

Mission Centre-Ville

04 67 87 83 92

Communauté de Communes

- Accueil 04 67 83 87 00
- Collecte déchets électriques & fer 0 8000 34400

Office de Tourisme

04 67 71 01 37

Médiathèque

04 67 99 06 51

Enedis (ex ERDF)

0810 333 034

GRDF

0800 473 333

Ruas-Véolia

0811 900 500

Perception/Trésorerie

04 67 83 21 22

Hôtel des Impôts

04 67 87 86 01

Pôle Emploi

- 39 49 (demandeur)
- 39 95 (entreprise)

CPAM

36 46

CAF

0 820 25 34 20
Prise de rdv au
04 67 83 49 83

Relais Assistentes Maternelles

04 67 71 68 15



La protection contre les inondations **se poursuit**

Depuis les épisodes traumatisants du début des années 2000, la Ville de Lunel investit chaque année sur les chantiers hydrauliques. Des petits travaux pour favoriser l'écoulement aux ouvrages plus importants comme les bassins de rétention, la municipalité met tout en œuvre pour protéger les Lunellois.



La Ville de Lunel s'engage au quotidien dans la lutte contre les inondations.

▲ La Ville de Lunel a permis la réalisation d'un nouveau bassin de rétention : le Mas de Goulard. Le chantier s'est terminé à la rentrée 2016.

La cité pascalaise est exposée aux risques d'inondations dues aux eaux de ruissellement (venant du nord) et aux vidourlades (venant du nord-est). Les inondations de 2002, 2003 et 2005 ont mis en lumière l'insuffisance des ouvrages hydrauliques existants. Depuis, la Ville de Lunel investit pour limiter les conséquences de ces événements, et cela passe par de petites actions, mais également par de grands chantiers. Tout est mis en œuvre afin de protéger les vies humaines et limiter les dégâts matériels.

De nouveaux ouvrages en 2016

Ainsi, récemment, les équipes de la Ville de Lunel ont engagé des travaux permettant de faciliter le transfert des eaux de pluie vers le réseau pluvial de la ville. Élargis, les fossés peuvent désormais rejoindre le bassin de rétention du Jeu de Mail via la traversée

hydraulique située sous le rond-point du Maréchal Leclerc.

Un nouveau bassin de rétention a également vu le jour au Mas de Goulard. Il peut aujourd'hui recevoir 22 350 m³ d'eau pluviale et la rediriger vers le fossé du chemin de Baraube, avant de rejoindre le siphon situé sous le canal BRL.

Une mobilisation au quotidien

En parallèle de ces deux chantiers prépondérants, la Ville de Lunel s'engage également au quotidien dans la lutte contre les inondations. Il s'agit ainsi d'un contrôle régulier des canalisations, mais également de la création d'aménagements qui puissent limiter les retenues d'eau et favoriser leur évacuation. Ainsi, des avaloirs supplémentaires ont été installés rue Tivoli, ainsi que sur les chantiers de réfection totale tels que celui de l'avenue Louis Abric ou du chemin des Surveillants. De même, un fossé sera créé au niveau des serres, chemin des Bœufs. À l'avenir, un autre sera creusé dans le prolongement du chemin des Quatre bassins afin de doubler la capacité de la Laune sur sa partie la plus en aval.

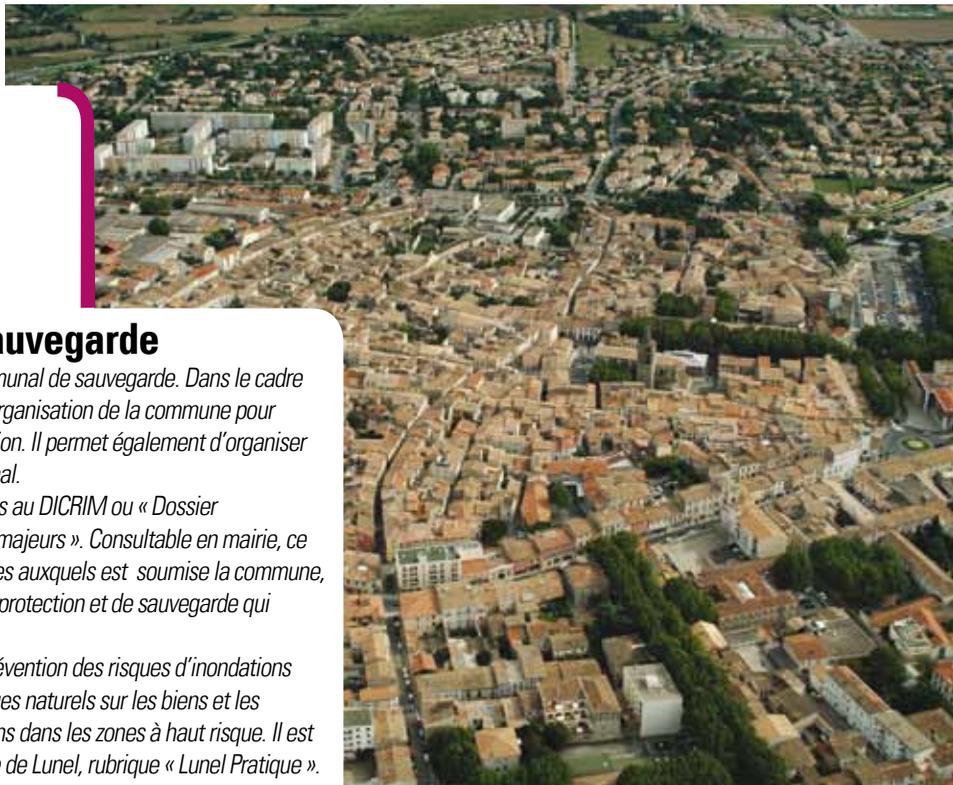
La municipalité a donc engagé de nombreux travaux depuis une dizaine d'années. Mais la lutte contre les inondations n'est jamais totalement terminée. Cet effort se poursuivra sur plusieurs années et demandera l'implication de chacun. ■

EN DATES

- 2002** | **septembre & décembre** : vidourlades entraînant des inondations à Lunel
- 2003** | **septembre & décembre** : inondations causées par des ruissellements urbains
décembre : réalisation d'un schéma directeur d'assainissement pluvial par le bureau BCEOM
- 2004** | **janvier** : plus d'un million d'euros est engagé par la municipalité pour la lutte contre les inondations
mars : mise en place d'une opération de désobstruction des réseaux
juillet : renforcement de la campagne de curage des fossés et de nettoyage des bassins
novembre : mise en place de la téléalerte
- 2005** | **janvier** : acquisition de terrains pour la création de bassins de rétention au nord de la commune
mars : création du groupe de travail pour la lutte contre les inondations par la municipalité
mai : remplacement de l'ensemble des réseaux d'eaux pluviales dans le cadre de la réhabilitation de l'espace urbain Péri-Halles-Église
octobre : inondations par ruissellement suite à de fortes précipitations
novembre : lancement du projet du bassin de la Laune (800 000 €)
- 2006** | **janvier** : lancement du programme d'entretien et de réhabilitation du réseau pluvial aérien (ruisseaux du Bouzanquet, des Meunières et de la Laune)
avril : travaux d'amélioration de l'écoulement pluvial dans le quartier de l'Olivier (400 000 €)
juin : doublement du collecteur des Abrivados
- 2007** | **avril** : amélioration du réseau du quartier des 4 bassins et du chemin des Meunières
novembre : désobstruction et réhabilitation du collecteur rue Lakanal
- 2008** | **février** : renforcement de la digue ISP (Intéressant la Sécurité Publique)
- 2011** | **février** : création du bassin du Mas de Coulon
juillet : création du bassin du Jeu de Mail
- 2012** | **janvier** : création du bassin de la Laune
- 2013** | **février** : réalisation d'une traversée hydraulique sous la RN 113
- 2015** | **septembre** : raccordement du réseau pluvial de la ZAC des Fournels sur le bassin du Jeu de Mail
- 2016** | **septembre** : création du bassin de rétention du Mas de Goulard

 LE MOT CLÉ

PCS



Plan communal de sauvegarde

La Ville de Lunel dispose d'un Plan communal de sauvegarde. Dans le cadre de la gestion du risque, le PCS définit l'organisation de la commune pour informer, protéger et soutenir la population. Il permet également d'organiser la sécurité civile sur le territoire communal.

Les particuliers peuvent aussi avoir accès au DICRIM ou « Dossier d'information communal sur les risques majeurs ». Consultable en mairie, ce document recense l'ensemble des risques auxquels est soumise la commune, ainsi que les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde qui peuvent être mises en place.

L'Etat a également réalisé un Plan de prévention des risques d'inondations (PPRI) destiné à limiter l'impact des risques naturels sur les biens et les personnes en interdisant les constructions dans les zones à haut risque. Il est consultable sur le site internet de la Ville de Lunel, rubrique « Lunel Pratique ».

3 questions à

PAULETTE GOUGEON
ADJOINTE DÉLÉGUÉE AUX TRAVAUX PUBLICS



Quelle est la politique de la municipalité en matière de prévention des inondations ?

Nous nous appuyons sur un schéma directeur d'assainissement pluvial dont les principes d'aménagement sont la rétention d'eau en amont grâce à des bassins de rétention et le redimensionnement des réseaux. La Ville dispose aussi d'outils d'anticipation performants : un partenariat avec la société Predict qui nous permet de suivre en direct l'évolution des précipitations ou encore la téléalerte qui nous permet

de prévenir très rapidement les Lunellois.

Nous parlons d'une digue de second rang depuis plusieurs années.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

La digue de second rang a pour vocation de protéger Lunel, aujourd'hui toujours exposée aux crues du Vidourle. Elle fait partie d'un dossier global qui a été soumis à enquête publique en 2016. L'EPTB Vidourle, porteur du projet, a d'ores et déjà lancé les études nécessaires

à la poursuite des opérations.

La Ville de Lunel reste mobilisée pour que le délai de réalisation soient le plus court possible.

Le risque zéro existe-t-il ?

Bien évidemment, non. Le risque zéro n'existera jamais. L'intensité de certains phénomènes naturels tels que les épisodes cévenols peuvent toujours impacter fortement notre territoire. D'où l'importance d'anticiper tant sur le plan préventif qu'opérationnel et que chacun fasse preuve de vigilance.



Protection contre les inondations / Tous responsables

La Ville de Lunel bénéficie de moyens qui peuvent prévenir des intempéries et donc des risques d'inondations. Elle en informe ensuite la population. Néanmoins, chacun d'entre nous est responsable et peut être acteur dans la prévention.

La Téléalerte

Ce dispositif permet de prévenir rapidement par téléphone en cas de risques forts d'inondations ou d'autres dangers. Il permet aussi de recevoir des informations majeures concernant la vie de la commune et de toute nature.

Si vous n'en bénéficiez pas encore, contactez la mairie au 04 67 87 83 00, ou téléchargez le formulaire sur le site internet de la Ville de Lunel (« Services & démarches en ligne ») que vous retournerez à l'adresse indiquée.



Le service Predict

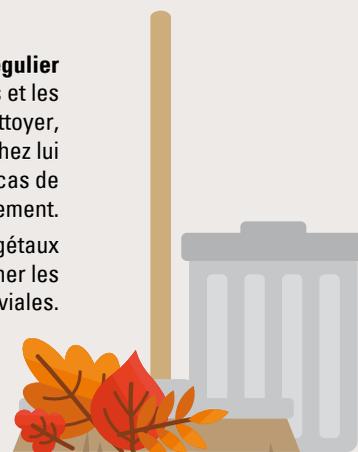
Depuis plusieurs années, la commune de Lunel adhère au service Predict. Il permet à la commune de connaître et de prévoir son degré de vulnérabilité face aux risques hydrométéorologiques et de disposer d'informations pour pouvoir agir face à ces événements exceptionnels.

Les particuliers peuvent désormais bénéficier de ce service via leurs smartphones fonctionnant sous iOS ou Android. Une fois téléchargée, l'application MyPredict permet de connaître les prévisions, les risques qui y sont associés et les consignes de sécurité à suivre.

Un nettoyage régulier

Les agents de la Ville de Lunel entretiennent les voiries et les espaces verts. Mais chaque habitant peut également nettoyer, débroussailler, ramasser les feuilles mortes devant chez lui ou prévenir les services municipaux sans attendre en cas de dysfonctionnement.

En effet, en cas de fortes précipitations, les déchets végétaux sont emportés par les eaux et en arrivent à boucher les avaloirs et canalisations d'évacuations des eaux pluviales.



Des consignes à respecter

Lors d'un événement dangereux, des consignes à respecter sont diffusées sur le site internet de la Ville, par téléphone via la Téléalerte et à la radio sur France Bleu Hérault (101.1).

Les agents municipaux et professionnels sécurisent également les voiries. N'outrapez pas les barrières posées, ne vous engagez pas sous un pont balisé et ne touchez pas aux plaques d'égout : vous pourriez mettre votre vie en danger ainsi que celle des autres.

SÉCURITÉ

La police se prépare aux fêtes de fin d'année



Afin de renforcer la protection des commerces en période de fêtes, la police municipale reconduit son dispositif de surveillance spécifique. Des patrouilles pédestres ciblent ainsi le centre-ville et les centres commerciaux, et des patrouilles véhiculées se rapprochent des commerçants à l'heure de fermeture. Ce dispositif sera également coordonné avec la gendarmerie pour en accroître son efficacité. ■

RÉSEAUX

Fibre optique

Les travaux préparatoires au déploiement progressif de la fibre optique se poursuivent dans notre ville. Dès la mi-décembre, les premiers Lunellois éligibles à la fibre pourront souscrire un abonnement à l'opérateur de leur choix. La construction de ce nouveau réseau est entièrement financée par Orange. Pour suivre l'évolution du déploiement de la fibre, accéder à la carte de couverture et à la foire aux questions : www.reseaux.orange.fr

JEUNESSE

Les adolescents au cœur des nouvelles activités

Depuis près d'un an, le service municipal Jeunesse & Vie associative propose des activités aussi variées qu'enrichissantes pour les jeunes. Bilan.

Créé en janvier dernier, le service Jeunesse & Vie associative multiplie les initiatives à destination du jeune public de 3 à 25 ans. À commencer par des activités et des stages pendant les périodes de vacances scolaires. Ainsi, certains adolescents ont participé à des stages sur le thème du graff, du vélo ou de la musique. D'autres sont même partis en séjour multi-activités dans le Haut-Languedoc. Des projets qui ont plu et qui seront renouvelés. En plus des activités diverses, deux séjours sont prévus pour 2017 : un séjour « Neige & glisse » en avril et un séjour « Nature » en juillet. Tous deux placés sous les signes du loisir et de la responsabilisation de chacun.

Responsabiliser les adolescents

Toujours porté sur l'autonomisation des enfants et des adolescents, le service propose ainsi un stand d'activités manuelles lors du *Village des lutins* (cf. p. 17) qui permettra aux plus jeunes de confectionner leur propre cadeau. Ils seront encadrés par des adolescents. Le tout chapeauté bien entendu par des adultes référents. Donc si tu

as entre 12 et 17 ans et que tu souhaites encadrer cette animation sur une demi-journée, n'hésite pas à t'inscrire dès à présent auprès du service Jeunesse & Vie associative. ■

ET LE PIJ ?

Le Point Information Jeunesse (PIJ) n'attend que le label pour ouvrir officiellement ses portes, mais des actions sont déjà menées au sein du service Jeunesse.

Présente au Forum Santé le 15 octobre dernier, l'équipe met également en place des ateliers sur le service civique.

Et, dès le 9 novembre, le PIJ recevra le "café emploi" organisé par l'association Acteurs afin d'évoquer les possibilités en termes d'emploi et de formations. Une deuxième session est prévue le 7 décembre.

INFOS

**66 avenue des Abrivados
Tél. : 04 67 87 84 12**

AMÉNAGEMENT URBAIN

Avenue Louis Abric, l'inauguration



L'avenue Louis Abric devrait être inaugurée le samedi 10 décembre 2016, à 11 h, après dix mois de travaux.

Bien plus qu'une simple reprise de la chaussée, l'espace a été entièrement repensé pour une bonne cohabitation des usagers de la route, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons. Ainsi, la chaussée a été divisée en deux parties. L'une est désormais réservée aux voitures et autres véhicules motorisés qui peuvent circuler en double-sens et bénéficie de places de stationnement. Quant à l'autre partie de la chaussée, elle est aujourd'hui dédiée aux piétons ainsi qu'aux cyclistes avec la création d'une piste cyclable bidirectionnelle. D'un point de vue esthétique, les réseaux ont été enfouis et des aménagements paysagers ont été réalisés. L'ensemble de l'éclairage public a également été remplacé par des candélabres à LED. ■

PORTRAIT

Le Cercle des Nageurs de Lunel, une association pour tous !

Depuis 1990, le CNL propose des cours de natation. Mais, depuis une dizaine d'années, l'association a pris un nouvel essor. Zoom sur un club accessible aussi bien aux enfants qu'aux adultes, qu'ils soient débutants ou nageurs confirmés.



Appelé « CNL », le Cercle des nageurs de Lunel compte plus de 800 adhérents, soit deux fois plus qu'au début des années 2000. Une belle réussite qui se concrétise dans le bassin : aujourd'hui le club se distingue aux niveaux régional et national. « C'est une fierté de montrer qu'à Lunel aussi, on peut faire du sport et obtenir de bons résultats », précise Jérôme Rabaglia, président de l'association.

Les champions de demain

Le CNL détient d'ailleurs un diplôme de formation pour accompagner les jeunes au plus haut : « Ils peuvent commencer à se former avec nous, avant d'être dirigés vers des clubs plus adaptés à la haute compétition. L'année passée, l'un de nos nageurs a ainsi été repéré par le Cercle des Nageurs de Marseille ». Le club a également signé un partenariat avec le lycée Victor Hugo et compte bien faire de même avec les autres établissements secondaires de Lunel. « Nous avons envie d'inciter les jeunes à la compétition en ouvrant, en accord avec les établissements et l'inspection académique, des créneaux pour qu'ils puissent s'entraîner et atteindre leurs objectifs ».

L'apprentissage, une priorité

Mais le CNL ne se concentre pas que sur la formation de futurs champions. L'association consacre du temps à l'apprentissage de la natation. Stages de vacances, cycles scolaires ou dispositif *Apprendre à nager*, tous les

moyens sont bons pour s'investir aux côtés de la municipalité pour les plus jeunes : « Notre objectif ? Que tous les enfants sachent nager ou du moins être autonomes dans l'eau à leur entrée au collège ».

À Lunel aussi, on peut faire du sport et obtenir de bons résultats.

Et, le CNL s'intéresse aussi aux adultes avec des cours d'aquaphobie : « Nous travaillons sur l'approche de l'eau et repérons le degré d'aquaphobie de chacun. Lorsque les personnes se présentent, le travail personnel est déjà amorcé mais nous avons tout de même 100 % de réussite. Pour preuve : les personnes s'inscrivent ensuite aux niveaux supérieurs ! », se réjouit Jérôme Rabaglia. ■

INFOS

cerclenageurslunel.wixsite.com
Tél. : 04 67 83 08 27

▲ L'apprentissage de la natation, le CNL y met un point d'honneur.

EN CHIFFRES

1990

création de l'association

804

adhérents lors du dernier comptage (août 2016)

6

employés en CDI

122

nageurs en compétition



▲ Atelier sur le thème du clown burlesque organisé en janvier dernier par La Boîte à malice dans le cadre du projet Accès à la culture et en écho au spectacle *Boxe Boxe*.

CONTRAT DE VILLE

Tous mobilisés pour l'Accès à la culture

Depuis deux ans, la municipalité a mis en place un projet autour de l'Accès à la culture dans le cadre du Contrat de ville. Aujourd'hui, les élus qui en ont la charge en dressent un bilan satisfaisant et projettent d'en faire encore davantage à l'avenir.

Démystifier la culture, voici le maître-mot de Joël Moysan. Élu à la Culture, il est bien sûr concerné par le projet Accès à la culture, avec Ghislaine Arnoux, élue à la Politique de la ville. Et c'est bien là le but du projet : rendre la culture abordable aux publics dits les plus éloignés de celle-ci. Développé dans le cadre du contrat de ville avec un ensemble d'associations, ce projet se veut cohérent avec la politique de démocratisation culturelle menée par Lunel et traduite par exemple par la gratuité de la grande majorité des spectacles.

Métissées, les Amis du Théâtre Populaire, la Boîte à malice, la Boutique d'écriture, l'AMS Grand Sud et Femmes et Partage. Le but était de s'appuyer sur leur complémentarité pour créer des passerelles avec la programmation culturelle et en faire profiter petits et grands.

De cette collaboration, sont ainsi nés plusieurs ateliers. Animés par des professionnels, ils ont tous un objectif commun : montrer l'envers du décor et susciter l'envie auprès du public, notamment issus des quartiers prioritaires, de pousser la porte d'une salle de spectacle. ■

Des associations au cœur du projet

Sept associations se sont mobilisées en 2016 : l'Art de Thalie, l'Espace Iantza et Libertés

INFOS

Service Politique de la Ville
Tél. : 04 67 87 84 30

SAISON 2016 EN CHIFFRES

270
participants

10
ateliers

7
associations
partenaires

18 000
euros investis

ZOOM SUR LE BUDGET

Initié en 2014, le projet Accès à la culture est aujourd'hui financé à hauteur de 18 000 € par différents partenaires : la Ville de Lunel (4 881 €), la Direction régionale des affaires culturelles (6 000 €), la Direction départementale de la cohésion sociale (5 000 €) et la CAF (2 000 €). Ces différentes subventions permettent la mise en place d'ateliers par les associations. Elles permettent également le financement partiel des places de spectacles, afin que les participants aux ateliers bénéficient de tarifs très préférentiels.

À VENIR

Molière au programme de 2017



Molière dans tous les éclats sera au coeur des prochains ateliers du projet Accès à la culture.

Autour de ce spectacle destiné au jeune public et présenté par l'Art de Thalie le 8 février prochain, d'autres ateliers, toujours animés par des professionnels, se déclinent.

L'Espace lantza misera sur le jeu scénique et la confection de costumes, de perruques et de chapeaux ; la Boîte à malice proposera un

atelier de sensibilisation axé sur la fabrication de masques qui donnera lieu à une restitution ; la Boutique d'écriture organisera un atelier d'écriture autour d'une scène de la pièce *Les Fourberies de Scapin*, ainsi qu'une projection en partenariat avec le cinéma Athénée ; et enfin l'Art de Thalie proposera une rencontre avec le comédien de *Molière dans tous ses éclats*, ainsi que la mise en place de jeux théâtraux. Le cycle se terminera ensuite par la visite de la ville de Pézenas, berceau de l'auteur; ce n'est pas un hasard !

Autre spectacle qui se déclina en plusieurs ateliers : *Les âmes nocturnes* des ATP. ■

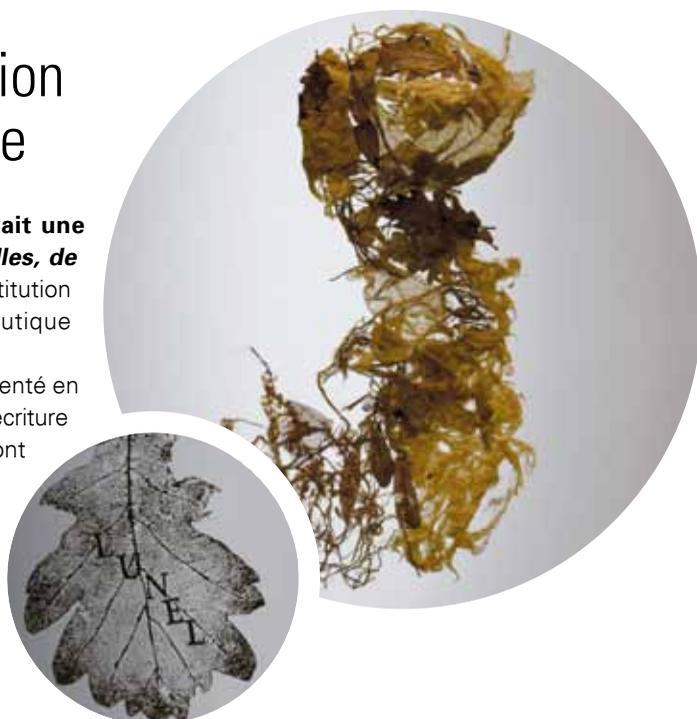
REPORTAGE

Herbes folles : fine restitution d'un travail de longue haleine

Du 4 au 24 octobre derniers, l'Enfance de l'art recevait une exposition pas comme les autres, intitulée *Herbes Folles, de la feuille au papier*. Cette exposition était en réalité la restitution d'ateliers artistiques organisés par l'association La Boutique d'écriture dans le cadre du projet Accès à la culture.

En écho au spectacle *Néa et les graines de Printemps*, présenté en mars dernier par l'Art de Thalie, les membres de la Boutique d'écriture ont souhaité rebondir sur son thème : l'environnement. Ils ont ainsi imaginé un atelier de création de papiers végétaux. La trentaine de participants, éloignés de la culture, ont alors été amenés à observer la nature, cueillir diverses essences de la région et créer ce papier végétal au cours d'un processus très minutieux.

Une fois les papiers réalisés, les participants les ont travaillés pour les transformer ou les sublimer, afin de les présenter au cours de cette exposition tout en légèreté. ■



INFORMATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2016

Subventions - Accès à la culture

Le conseil municipal a décidé le versement de 8 445 € aux associations intervenant dans le cadre du projet Accès à la culture sous forme de subventions.

Pour ce même projet, le conseil municipal sollicite la CAF pour le versement d'une aide de 2 000 €. ■

Participation au projet Erasmus +

Le lycée Louis Feuillade a sollicité le conseil municipal pour obtenir une participation

financière de 2 000 € de la Ville de Lunel pour son projet « Ouverture à l'autre et à l'ailleurs : sensibilisation à la culture espagnole ». Il s'agit de permettre à 19 élèves de section européenne de réaliser leur stage en entreprise de fin de cycle à Tolède (Espagne). ■

Convention avec le lycée Louis Feuillade

Dans le cadre de la convention triennale de partenariat entre la Ville de Lunel et le lycée Louis Feuillade pour

l'organisation d'expositions et de conférences sur l'art contemporain, la municipalité prendra en charge le transport d'œuvres, les frais de communication et versera 1 500 € au lycée pour l'année 2016-2017. ■

Requalification de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Le conseil municipal a lancé les consultations relatives à la seconde tranche du chantier qui concerne les travaux de la rue de la Magnanerie au chemin des Merles. ■

Service civique

Le conseil municipal a pris la décision d'ouvrir des missions de service civique au sein de la collectivité. Les missions de service civique s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans sans condition de diplôme qui souhaitent s'engager pour une période de 6 à 12 mois afin de remplir une mission d'intérêt général. ■

INFOS

Le prochain conseil municipal aura lieu le 16 novembre 2016 à 18 h 30, en salle du Conseil.

TRIBUNES POLITIQUES

Bien vivre à Lunel

Avant 2005, la Ville de Lunel ne disposait d'aucune vidéo-protection, se privant ainsi d'un outil indispensable pour la protection des personnes et des biens. Nous avons alors décidé d'équiper le centre ville de caméras. Rien qu'en 2015, plus de 40 copies d'enregistrement ont été réalisées et plus de 220 vérifications ont été effectuées. Voilà la réalité de l'utilisation de ce dispositif dont l'efficacité n'est plus à démontrer.

Nous devons aussi lutter contre l'incivisme de certains usagers de la route. La videoverbalisation peut nous permettre d'être ici plus dissuasif. Contrairement à ce que des élus d'opposition cherchent à faire croire à grands renforts de démagogie et d'approximations, la videoverbalisation n'est pas généralisée aux 28 caméras. Une zone test sera mise en place sur une seule caméra, après une campagne d'information. ■

Lunel fait front

OUI à la vidéo-protection, NON à la vidéo-verbalisation : Sécurité publique et attractivité commerciale obligent !

Alors que les plus hautes autorités de l'Etat affirment à chaque attentat que « la France est en guerre », le Maire de Lunel entend utiliser les moyens dédiés à la vidéo-protection des habitants pour les détourner en verbalisant les automobilistes indisciplinés.

Ainsi, le seul agent chargé de veiller à la tranquillité publique en surveillant 28 caméras sera en réalité occupé à faire rentrer du fric pour assurer le financement de projets démesurés comme celui des arènes. Cette décision va également porter un coup fatal aux commerces du centre-ville qui accuseront une fréquentation en baisse de 30% comme c'est déjà le cas avenue de Toulouse à Montpellier. Dans le centre de Lunel, c'est le stationnement qui manque, pas les papillons ! ■

Agissons ensemble pour Lunel

La construction des arènes a commencé et plusieurs questions se posent dès à présent.

La première, quelles seront les charges de fonctionnement supplémentaires ? Plus de personnel et le coût de maintenance sera plus élevé du fait de la technicité du bâtiment.

La deuxième certainement la plus importante est, quel sera le mode de gestion de cet équipement ? Aujourd'hui la gestion est opaque, demain il faudra qu'elle soit transparente comme de l'eau claire. Nous n'en prenons pas le chemin. Les Lunellois sont en droit d'exiger une gestion vertueuse d'un équipement de plus 10 millions d'euros. À qui profiteront les recettes ? Qui sont de l'argent public. Notre argent. L'augmentation de la capacité des arènes, les nombreuses buvettes, les spectacles annoncés, le futur grand restaurant devront contribuer au financement des charges de fonctionnement. ■

Monsieur le Maire, Directeur de la publication, n'est pas responsable des propos et des chiffres des groupes politiques.

FESTIVITÉS

Lunel à l'heure de Noël...

À Lunel, le mois de décembre est synonyme de fête et de magie. Outre les décorations lumineuses, les animations se multiplient à la période de l'Avent.

La cité pescalune ne déroge pas à la règle. Cette année, comme les années précédentes, les équipes techniques vont mettre en lumière les artères principales de la ville. Quant aux services liées aux festivités, ils vont mettre les bouchées doubles pour régaler petits et grands d'animations et spectacles en tout genre. Voici d'ailleurs le programme qui vous attend pour cette période de fête et de magie.

Du 03 au 24/12

Les santons de Provence

La 33^{ème} édition des Santons de Provence organisée par le club taurin La Cocarde, invite cette année Christophe Polge, peintre de la bouvine. L'exposition sera ouverte au public et en continu à l'occasion du Marché de Noël. ■

Espace L. Feuillade

Vernissage le 02/12 à 19 h
04 67 87 84 19

09/12

La cour des fées

Pour les prémices de la Sainte-Lucie, la Ville de Lunel rencontre à nouveau la Compagnie Les Lutins Réfractaires (Sainte-Consorte) et invite le grand public dans *La cour des fées*. Une parade résolument contemporaine qui entraîne petits et grands dans l'univers imaginaire et poétique des Géants et des Fées. ■

Parc Municipal - 18 h 30
Entrée libre & gratuite
04 67 87 84 19

11/12

Noël des Pénitents

La chapelle des Pénitents Blancs de Lunel fait son Noël. Au programme : visites guidées du site, dégustation de vin chaud et chocolat chaud, et vente de vins, cuvée spéciale des Pénitents. ■

Chapelle des Pénitents

10 h - 12 h / 14 h - 17 h
04 67 71 01 48

17 & 18/12

Le Père-Noël et les extra-terrestres

Le clown Basile a une grande mission à accomplir : retrouver le Père-Noël ! Il appelle à son secours son vieux copain Bozo. L'association La Boutique d'écriture propose un spectacle vivant qu'ils ont écrit et mis en scène. ■

Salle Castel

20 h (17/12) & 16 h (18/12)
Entrée libre & gratuite
dans la limite des places
06 66 26 80 93

Du 17 au 24/12

Le village des lutins

De nombreuses activités attendent les enfants :



trampoline à élastique, animations pour les tout-petits, sculpture de ballons, skatline, ateliers créatifs, maquillage, jeux gonflables... Et tous les jours, les enfants pourront rencontrer le Père Noël ! ■

Parc municipal J. Hugo
10 h 30 - 13 h / 14 h 30 - 17 h
Tarif : 4 € la demi-journée
04 67 87 83 00

11/12

Marché de Noël

La Ville de Lunel propose son marché de Noël avec la participation d'artisans. C'est l'occasion rêvée pour faire l'achat de cadeaux pour ses proches ou de préparer ses tables de fête. Une animation musicale est également

prévue au cours de la journée par la Cie Les Enjoliveurs avec la présence évidemment très attendue du Père-Noël. Il sera accompagné de Mme Étoile et de Mr Bonhomme. Une parade de Noël qui vous plongera dans l'univers féérique de Noël. ■

Centre-ville

10 h - 12 h / 14 h - 17 h
04 67 87 83 00

18/12

Concert des Choeurs d'Ambrussum

Placés sous la direction de Christian Amédéo, les Choeurs d'Ambrussum programment un concert de Noël autour d'œuvres d'Elgar, de Handel et de Mozart. ■

Église ND-du-Lac - 15 h

Gratuit sur invitation à retirer la veille
04 67 87 84 19

Du 21 au 29/12

Petits bibliophiles

Le musée Médard organise deux cycles pendant les vacances de Noël pour les enfants à partir de 7 ans et en lien avec l'exposition en cours. Le premier (21 & 22/12) consistera à réaliser un sapin de Noël en papier et le second (28 & 29/12) à créer une carte de voeux personnalisée. ■

Musée Médard - 10 h-12 h
Gratuit sur inscription
04 67 87 83 95



Jusqu'au 14/01
L'habillage du livre
entre ancien et
contemporain

Le musée Médard s'associe au 3^{ème} Prix de la reliure en proposant une sélection représentative de la bibliothèque de Louis Médard en fonction des formes et de l'évolution de l'art de la reliure, complétée par des oeuvres prêtées par Carré d'Art Bibliothèque (Nîmes). En contrepoint à la reliure, le musée expose *Jean-Charles Legros : livres « sans coutures »*. Il s'agit de livres qu'il réalise sur ses textes ou en collaboration avec d'autres artistes. Cet événement s'inscrit dans le cadre de la 5^{ème} biennale SUDestampe. ■

Musée Médard
Entrée libre & gratuite
04 67 87 83 95

02/11
Petits bibliophiles :
Carnet d'artiste

En parallèle de l'exposition en cours, les bibliophiles en herbe participeront à l'atelier de fabrication « carnet d'artiste ». Les enfants seront sensibilisés au travail de la reliure et du papier à travers la technique de la reliure japonaise. ■

Musée Médard - 10h
Gratuit sur inscription
04 67 87 83 95

03/11
Rencontre

Agrégé de lettres, écrivain vidéaste et photographe, Michel Théron propose une « Causerie mensuelle » sur le thème de la culture générale. ■

L'Enfance de l'art - 15h-17h
Entrée libre & gratuite
04 67 87 84 19

03/11 & 04/11
Atelier papier
végétal

Avec l'intervention de l'association La Boutique d'écriture, le musée Médard organise un atelier « papier végétal » pour découvrir une pratique ancestrale d'origine asiatique. Deux cycles de deux séances sont proposés dès 15 ans. ■

Musée Médard - 14h - 17h
Gratuit sur inscription
04 67 87 83 95

04/11
Le faiseur

Les ATP de Lunel appâtent *Le faiseur* d'Honoré de Balzac, mise en scène de Robin Renucci pour le Centre dramatique national Les Tréteaux de France (Pantin). Mercadet, homme d'affaires sans scrupule et sans morale, vit déconnecté de toute réalité en dehors de celle de l'argent. Sous la menace de nombreux créanciers, il multiplie les coups en bourse et compte sur le mariage de sa fille pour sauver la mise. Sa femme et sa fille tentent de résister. Entre le monde de la finance et celui des sentiments, une lutte s'engage. ■

Salle G.Brassens - 20h 30
04 67 22 03 78

08/11
La Mer

La Ville de Lunel et la Cie Chaotik Théâtre (Montpellier) appellent les classes élémentaires à aller voir *La Mer*. C'est l'histoire d'un petit garçon qui regarde la mer et qui franchit le pas, bien décidé à traverser les océans, accompagné de sa poupée. ■

Évènement

Du 03/11 au 24/11 / Rendez-vous des
aficionados a los toros



Plusieurs rendez-vous interviennent dans le cadre de la 3^{ème} édition des Rendez-vous des aficionados a los toros en partenariat avec les associations Arte y Toro (Nîmes) et Les Avocats du Diable (Vauvert) :

■ **03/11** - L'École de musique de Lunel donne un concert sur le thème de la musique ibérique avec la participation de Christophe Chay, journaliste spécialisé dans la tauromachie.
Espace L. Feuillade - 18 h 30 - Entrée libre & gratuite

■ **10/11** - Jérôme Zuccarelli propose une projection de films taurins distinguant la temporada sud-est et la temporada sud-ouest. Avec la participation de Jean Jorge et Patrick Colléoni.
Espace Castel - 19 h - Entrée libre & gratuite

■ **17/11** - Ancien novillero puis banderillo, écrivain, lauréat du prix Hemingway en 2008 et chroniqueur taurin reconnu, Zocato (Vincent Bourg) propose une rencontre sur les thématiques qui le captivent.
Espace Castel - 18 h 30 - Entrée libre & gratuite

■ **24/11** - Daniel Saint-Lary accomode Des toros à toutes les sauces, en toutes lettres et en notes. Avec la participation du comédien Philippe Béranger, ils liront des extraits de nouvelles finalistes du Prix Hemingway. À leurs voix se mêleront les cordes et les cuivres d'un trio de musiciens hors pair : Gregorio Ibor Sanchez, Patrick Martinez et Thierry Daudé.
Espace L. Feuillade - 18 h 30 - Entrée libre & gratuite

+INFOS 04 67 87 84 19

Salle G.Brassens
10h & 14h 30
04 67 87 84 19

Du 10/11 au 13/01
Mes stars 80

Jualita (Joëlle Sanchez-Valat) présente une

exposition qui révèle des personnes d'un certain âge qu'elle admire qu'elle considère comme « *des stars* ». « *Des personnes qui sont là, debout, présentes, actives, décidées à continuer à vivre* »

Inédit

05/11 & 06/11 / Salon du mariage

La Ville de Lunel reçoit un salon du mariage. Organisé par la Dynamique Lunelloise, la boutique Pescanulap et Bulles so Chic, le salon « Dis-moi oui » recevra, deux jours durant, des professionnels du mariage. Photographe, cake designer, maquilleur et autres coiffeurs seront au rendez-vous pour conseiller les futurs mariés et organiser le plus beau jour de leur vie. ■

Espace Castel - Tarif : 3 €
10h-21h (05/11) & 10h-19h (06/11)



intensément sans renoncer à leur passion, leur talent, leur vie sociale », dit-elle. ■

Le Bocal

Entrée libre & gratuite

04 67 87 84 19

Vernissage le 9/11 - 19 h

30 min. elle enseigne les gestes indispensables pour réaliser un santon de Provence en argile. ■

L'Enfance de l'art

Gratuit sur inscription

06 66 26 80 93

11/11

Cérémonie

La Municipalité organise, avec le concours du Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre, un cortège officiel pour commémorer l'Armistice. ■

Parc Municipal - 11 h 30

19/11

Nouveaux Lunellois

L'équipe municipale convie tous les nouveaux arrivants à participer à une matinée de découverte de la cité Pescalune, suivie d'un apéritif à l'Hôtel de Ville. ■

Visite - 9 h 30

Accueil en mairie - 11 h

15/11

Atelier fabrication de santons

En partenariat avec la Ville de Lunel, l'association La Boutique d'écriture initie un atelier de fabrication de santons pour petits et grands. Crisitine Darc est santonnrière. Au cours d'un atelier de

19/11

Atelier famille

L'association Grain d'Art revient au musée Médard le temps d'un après-midi pour assurer un atelier famille sur le thème des carnets d'inspiration. Le but : sensibiliser le public à l'illustration et à la

Cérémonie

18/11 / Le trophée des Champions

La Ville de Lunel reconduit son Trophée des champions. Cette cérémonie permet de récompenser les champions, toutes disciplines confondues. Qu'ils soient sportifs lunellois ou pratiquants d'un sport dans une association lunelloise, les sportifs aux résultats et/ou aux performances remarquables et remarqués se verront attribuer un trophée au cours d'une soirée exceptionnelle. ■

Salle G. Brassens - 18 h 30



04/12 / Cyclo-cross



En partenariat avec la Ville de Lunel et LRM, Lunel Bike organise le championnat régional de cyclo-cross. Pour cette épreuve spectaculaire, plus de 300 coureurs sont attendus, toutes catégories confondues. Un stand de restauration chaude sera à disposition. ■

Carrière LRM - dès 9 h

Entrée libre

technique de tressage du papier. Dès 6 ans. ■

Musée Médard - 14 h - 17 h

Gratuit sur inscription

04 67 87 83 95

20/11

Puces juniors

Les enfants de 4 à 17 ans qui souhaitent vendre leurs jouets, livres, CD et jeux vidéo à cette occasion doivent s'inscrire auparavant auprès des boutiques partenaires avant le 18/11. ■

Centre-ville - 8 h - 13 h

04 67 67 34 12

23/11

La petite sirène

Soutenue par la Ville de Lunel, l'Art de Thalie accueille *La petite sirène* de la Cie La Briganderie (Montpellier) d'après l'œuvre d'Andersen. Dès 5 ans. ■

Salle G. Brassens - 15 h

06 61 56 88 42

Du 22 au 25/11

Mammobile

Le Mammobile fait escale à Lunel pour une nouvelle série de dépistages gratuits de cancer du sein. De 40 et 49 ans, les femmes intéressées doivent se présenter du 22 au 25/11 avec une pièce d'identité et un justificatif de

domicile. Entre 50 et 75 ans, seule la carte vitale leur est nécessaire. Elles pourront se présenter le 25/11. ■

Allée Baroncelli - 9 h - 18 h

27/11

9^{ème} Gala du film des cultures et des traditions taurines

Bernard Porras, président d'Images du Sud, et son équipe présentent la 9^{ème} édition de leur gala. Au programme : films, chansons, danses folkloriques... ■

Salle G. Brassens - 13 h 15

Entrée libre & gratuite

04 66 80 28 45

29/11

UltraSon

Le Conseil départemental de l'Hérault propose le dispositif UltraSon pour la deuxième année consécutive à Lunel. Il s'adresse aux collégiens de 3^{ème} afin de les sensibiliser aux risques auditifs liés à l'écoute des musiques actuelles. ■

Salle Castel - 13 h 15

Réservé aux collégiens

04 67 67 75 89

01/12

Rencontre

Agrégé de lettres, écrivain vidéaste et photographe,

Michel Théron propose une « Causerie mensuelle » sur le thème de la culture générale. ■

L'Enfance de l'art - 15 h - 17 h

Entrée libre & gratuite

04 67 87 84 19

01/12

Pédagogies de l'échec

Les ATP de Lunel convient le Théâtre des Halles (Avignon) pour présenter *Pédagogies de l'échec*. La scène se passe dans un immeuble dont il ne reste qu'une seule pièce : le bureau où sont enfermés deux personnages. Il n'y a plus rien autour, mais ils continuent à produire du travail pour s'occuper. Ce texte féroce décortique les mesquineries du travail au quotidien. ■

Salle G. Brassens - 20 h 30

04 67 22 03 78

Du 02 au 04/12

Téléthon 2016

Comme tous les ans, la Ville de Lunel incite les associations locales à participer au Téléthon. La programmation des animations est à venir. ■

Divers lieux

www.lunel.com

LUNEL - ANIMATION JEUNESSE

15^{ÈME} ÉDITION

MARChÉ AUX PUCES JUNIORS



DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2016

// 8 H - 13 H // CENTRE VILLE

Enfants de 4 à 17 ans. Emplacement : 2 € (reversé au profit du Téléthon)
Renseignements & inscriptions du 30 octobre au 18 novembre 2016
Boutique B : 147, place des Martyrs de la Résistance ☎ 04 67 71 42 44
Le balcon gourmand : 177, rue de la Libération ☎ 04 67 99 94 78
Ô Pêcheur Devin : 47, place des Martyrs de la Résistance ☎ 09 81 94 30 88



lunel
www.lunel.com